

# Société en Commandite par Actions Siège social : Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies Registre des personnes morales TVA : BE 0881.334.476 RPM Charleroi

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont invités à se réunir au siège de la société en commandite par actions « ASCENCIO », à Charleroi (Gosselies) avenue Jean Mermoz 1/4, le mardi 18 décembre 2007 à 10 heures 30.

## ORDRE DU JOUR

I. Approbation des comptes des sociétés absorbées

# Misa Belgique

- Approbation des comptes sociaux de « Misa Belgique », société absorbée par Ascencio le 10 janvier 2007, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 Proposition d'approuver les comptes sociaux de «Misa Belgique », pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006
- 2. Décharge aux administrateurs sortants de « Misa Belgique »
  Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « Misa Belgique » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006
- 3. Décharge au commissaire de « Misa Belgique »
  Proposition de donner décharge au commissaire de « Misa Belgique » pour l'exécution de son mandat au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006

#### **Groupe International Lambert**

- 4. Approbation des comptes sociaux de « Groupe International Lambert », société absorbée par Ascencio le 10 janvier 2007, pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006 Proposition d'approuver les comptes sociaux de «Groupe International Lambert », pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006
- 5. Décharge aux administrateurs sortants de « Groupe International Lambert »
  Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « Groupe International Lambert» pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

#### Le Cochet SA

- 6. Approbation des comptes sociaux de « Le Cochet SA », société absorbée par Ascencio le 10 janvier 2007, pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006 Proposition d'approuver les comptes sociaux de «Le Cochet SA », pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006
- 7. Décharge aux administrateurs sortants de « Le Cochet SA »
  Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « Le Cochet SA» pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

#### JYP Immo

- 8. Approbation des comptes sociaux de « JYP-Immo », société absorbée par Ascencio le 7 septembre 2007, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 août 2007 Proposition d'approuver les comptes sociaux de «JYP-Immo », pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 août 2007
- 9. Décharge aux administrateurs sortants de « JYP-Immo »
  Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de « JYP-Immo » pour l'exécution
  de leur mandat au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 août 2007

### II. Approbation des comptes d'Ascencio

- 10. Rapport de gestion sur l'exercice social et consolidé clôturé au 30 septembre 2007
- 11. Rapport du collège des commissaires sur les comptes sociaux clôturés au 30 septembre 2007 et rapport du collège des commissaires sur les comptes consolidés clôturés au 30 septembre 2007
- 12. Comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2007
- 13. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2007 et affectation du résultat
  - Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2007, en ce compris l'affectation du résultat qui s'y trouve proposée. En conséquence, proposition d'attribuer un dividende de 2,48 € brut aux actionnaires.
- 14. Décharge au gérant statutaire de la société
  Proposition de donner décharge au gérant statutaire de la société pour l'exécution de leur
  mandat pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2007
- 15. Décharge au collège des commissaires de la société
  Proposition de donner décharge au collège des commissaires pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2007

### III. Divers

Vous trouverez sur le site www.ascencio.be une procuration aux fins de vous faire représenter au cas où vous ne pourriez y assister personnellement.

Pour assister à l'assemblée vous êtes priés, conformément à l'article 27 des statuts, de suivre les règles suivantes, à savoir :

- « Le ou les associé(s) commandité(s) sont admis de plein droit à toute assemblée générale sans devoir accomplir aucune formalité d'admission.

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent trois jours ouvrables avant l'assemblée, déposer auprès une agence de la banque Fortis ou au siège social, une attestation établie par le teneur de compte agréé ou par l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, dans le même délai, informer par un écrit (lettre ou procuration) le gérant, de leur intention d'assister à l'assemblée et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote.

Dans le même délai, les propriétaires de titres au porteur doivent effectuer le dépôt de leurs titres au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation".

Tout actionnaire peut, sur simple demande, obtenir gratuitement au siège social de la société, une copie des rapports visés ci-dessus (tél. 071.91.95.06). Ces documents seront disponibles à partir du 3 décembre 2007.

Le gérant statutaire